



**Mesdames les Présidentes  
Messieurs les Présidents  
des clubs du District de la Gironde de Football**

Cenon, le 1<sup>er</sup> décembre 2025

Mesdames les Présidentes  
Messieurs les Présidents

***Vous venez de recevoir la convocation pour l'Assemblée Générale du District de la Gironde de Football, qui se tiendra le vendredi 19 décembre 2025 au siège du Crédit Agricole Aquitaine (106 quai de Bacalan, 33300 Bordeaux).***

***La présente notice a pour objectif de vous apporter quelques informations pratiques afin de faciliter votre arrivée et votre***

Nous vous invitons à vérifier attentivement l'horaire indiqué sur votre convocation, le vote électronique nécessitant l'enregistrement de l'ensemble des voix avant l'ouverture de l'Assemblée Générale.

Une fois l'émarginement clôturé, aucune modification ni ajout de club ne pourra être effectué. En cas d'arrivée tardive, nos collaborateurs feront le maximum pour enregistrer votre présence afin d'éviter tout amendement pour absence.

Nous vous recommandons donc d'arriver en avance afin d'éviter toute difficulté. Nos partenaires seront présents pour vous accueillir durant votre attente.

**Récupération du boîtier de vote**

Pour retirer votre boîtier, vous devrez impérativement présenter :

1. Votre attestation de licence FFF (papier ou numérique), ou à défaut une pièce d'identité ;
2. Votre convocation dûment complétée et signée.

**CAS 1 – Vous êtes président(e) du club et ne représentez aucun autre club**

- Présentez-vous à un collaborateur qui vérifiera votre identité et votre convocation, puis vous orientera vers l'équipe chargée de la remise des boîtiers.

**CAS 2 – Vous n'êtes pas président(e) du club mais vous le représentez**

- Même procédure : contrôle de la pièce d'identité et de la convocation, puis remise du boîtier.

**CAS 3 – Vous représentez votre club ainsi que d'autres clubs**

*Vous pouvez représenter, en plus de votre propre club, un ou plusieurs autres clubs, à condition de disposer pour chacun d'eux d'un pouvoir dûment complété et signé par leur Président. (Un représentant peut représenter jusqu'à cinq clubs au total, y compris le sien.)*

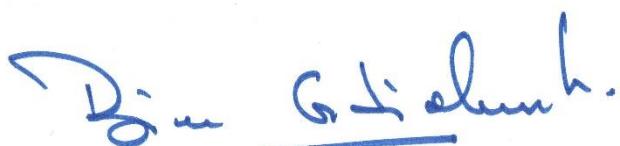
- Un collaborateur vérifiera alors votre identité, votre convocation ainsi que l'ensemble de vos pouvoirs, avant de vous orienter vers l'équipe chargée de la remise des boîtiers.

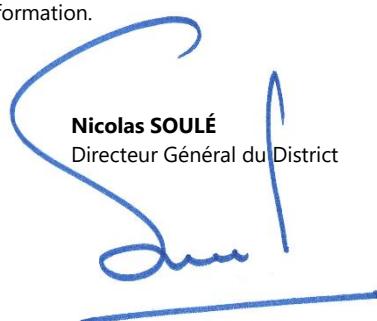
**Si votre club est absent à l'Assemblée Générale**

- Vous pouvez transmettre votre convocation à un autre club qui vous représentera, ou nous la faire parvenir afin que nous la confions à un club présent.
- Dans ce cas, le Président du club doit compléter la partie centrale de la convocation ainsi que la case « CAS 3 » située à gauche, puis transmettre le document au club désigné.

L'ensemble des documents relatifs à l'Assemblée Générale est disponible sur notre site internet : [gironde.fff.fr](http://gironde.fff.fr)

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.  
Bien cordialement,



  
**Nicolas SOULÉ**  
Directeur Général du District

**CRÉDIT AGRICOLE AQUITAINE**  
106 Quai de Bacalan  
33300 Bordeaux



**PARKING CITÉ DU VIN**  
2 Rue de Gironde  
33300 Bordeaux

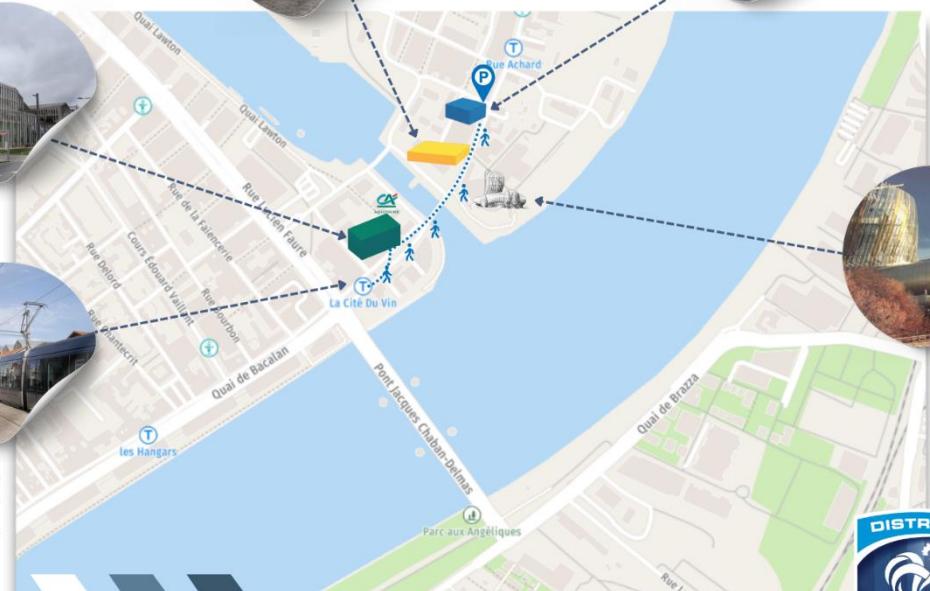


3 minutes à pied du  
Crédit Agricole Aquitaine

**Interparking**



**TRAM B**  
**ARRÊT - LA CITÉ DU VIN**  
en face du siège du  
Crédit Agricole Aquitaine



#### NOUS PRENONS EN CHARGE LE PARKING COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Prendre un ticket à la borne du parking.  
Au moment de l'émargement, demander aux collaborateurs un ticket « PARKING AG »,  
ils vous remettront un ticket « PARKING GRATUIT » en échange de votre ticket d'entrée.  
Pour bénéficier de l'offre, il faut obligatoirement être au parking CITE DU VIN -  
INTERPARKING - (2 Rue de Gironde, 33300 Bordeaux)

**ACCÈS ET TRANSPORTS**